



## Réparation voiture et devis qui s'additionnent

Par **BAILLOT CHARLOTTE**, le **31/01/2018** à **13:31**

ma voiture tombe en panne sur l'autoroute, elle est déposée dans un garage agréé par mon assurance. Le diagnostic tombe: il faut changer le radiateur :450€. Pendant la réparation, le garagiste m'appelle pour m'informer d'un nouveau problème découvert beaucoup plus grave pouvant entraîner une casse moteur. Devis 2800€. Je refuse ces réparations et demande à venir récupérer mon véhicule. le garagiste s'y oppose, mon véhicule ne peut pas rouler. Le lendemain il m'appelle en me disant de venir récupérer mon véhicule, alors que la grosse réparation n'a pas été faite. Dois je payer le 1er devis de 450€? Et suis je contrainte de reprendre mon véhicule alors qu'il est dangereux?

Par **Visiteur**, le **31/01/2018** à **14:16**

BONJOUR (politesse requise)...

Le garagiste est en tort s'il laisse repartir une voiture dangereuse et qu'un accident survient.